

MeilleureSCPI.com**Extrait d'identification de la SCPI**

à jour au 22 septembre 2026

IDENTITÉ DE LA SCPI

Dénomination	SCPI RENOVALYS 2
Type	SCPI fiscale
Catégorie principale	Déficit Foncier
Catégories secondaires	N/C
Date de création	30/12/2010
SIREN	529 995 003
SIRET (siège)	529 995 003 00017
Visa AMF	n° Visa n°11-06
Société de gestion	Advenis REIM
Type de capital	fixe

CAPITAL ET PATRIMOINE

Capitalisation	7 266 000,00 €
Nombre de parts	3 633
Nombre d'associés	572
Valeur de réalisation par part	3 867,20 €
Valeur de reconstitution par part	3 437,27 €
Nombre d'actifs immobiliers	0
Surface du patrimoine	3 321 m²
Taux d'occupation financier	86,47 %
Ratio d'endettement	N/C

SOUSCRIPTION, DISTRIBUTION ET ACCESSIBILITÉ

Minimum de souscription	2 parts	Fréquence des dividendes	Trimestriel
Durée de placement conseillée	18	Indicateur de risque (DIC)	N/C
Souscription en ligne	N/C	Souscription à crédit	N/C
Versements programmés	Non	Démembrement	Non
Éligibilité en assurance vie	Non	Prix de souscription	5 000,00 €

FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de souscription HT	N/C	Frais de souscription TTC	12,56 %
Frais de gestion HT annuels	N/C	Frais de gestion TTC annuels	11,96 %
Commission d'acquisition HT	N/C	Commission de suivi des travaux HT	N/C
Arbitrage — plus-value HT	N/C	Arbitrage — volume HT	N/C
Arbitrage — moins-value TTC	N/C	Commission de retrait	N/C
Cession de parts TTC — avec intervention	N/C	Cession de parts TTC — sans intervention	N/C
Transmission à titre gratuit TTC	N/C		

PERFORMANCE ET DISTRIBUTION

Taux de distribution	N/C	TRI 10 ans	N/C
TRI 5 ans	N/C	TRI 15 ans	N/C
Taux d'occupation immobilier	85,60 %	Nombre de locataires	N/C
Taux de recouvrement	N/C	TRI cible	N/C

INTERVENANTS ET LABELS

Société de gestion	Advenis REIM
Dépositaire	N/C
Commissaire aux comptes	MAZARS
Label ISR immobilier	N/C
Classification SFDR	N/C
Prise en compte des incidences négatives (PAI)	N/C

STRATÉGIE DE GESTION

RENOVALYS 2 a pour objet l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif constitué principalement d'immeubles d'habitation ou parties d'immeubles anciens à restaurer. La société n'exclut pas occasionnellement, dans la limite de 20 % des fonds collectés, l'acquisition de locaux d'habitation n'entrant pas dans la catégorie précédente ou de locaux commerciaux ou professionnels. RENOVALYS 2 procédera à la restauration de ces immeubles et fera distribuer à ses associés le résultat foncier afférent à ces opérations.

SOURCES

Identité, capital et gouvernance : documentation de la société de gestion et registre national des entreprises — visa et agréments : Autorité des marchés financiers — chiffres de collecte, d'occupation et de patrimoine : dernier bulletin trimestriel publié — frais et conditions de souscription : note d'information et document d'informations clés. Fiche produit :

<https://www.meilleurescpi.com/scpi/scpi-fiscales/f26998-scpi-renovalys-2/>

Avertissement. La SCPI est un placement de long terme, à horizon minimum recommandé de huit ans. Le capital investi et les revenus ne sont pas garantis, la valeur de la part et les distributions pouvant varier à la hausse comme à la baisse. La liquidité des parts n'est pas garantie et les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant toute souscription, prendre connaissance de la note d'information, des statuts, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel.